

Annonce préalable d'une offre publique d'acquisition de

Venetos Holding AG, Zurich,

portant sur toutes les actions nominatives de

SCHMOLZ+BICKENBACH SA, Emmen, d'une valeur nominale de CHF 3.50 chacune

en mains du public

Contexte de l'offre d'acquisition faisant l'objet de l'annonce préalable

Venetos Holding AG, Zurich ("**Venetos**"), a l'intention de présenter, le ou autour du 12 juillet 2013, une offre publique d'acquisition (l'"**Offre**") au sens des art. 22 ss LBVM portant sur toutes les actions nominatives de SCHMOLZ+BICKENBACH SA, Emmen ("**S+B SA**"), cotées à la SIX Swiss Exchange SA, d'une valeur nominale de CHF 3.50 chacune, en mains du public (individuellement, une "**Action S+B**").

Venetos est une société anonyme faisant partie du groupe Renova, dont l'ayant droit économique est Monsieur Viktor F. Vekselberg.

Le 28 juin 2013, Venetos a conclu avec Schmolz+Bickenbach GmbH & Co. KG, Düsseldorf (D) ("**S+B KG**"), Schmolz+Bickenbach Beteiligungs GmbH, Düsseldorf (D) ("**S+B GmbH**"), et SCHMOLZ+BICKENBACH Finanz AG, Wil/SG (CH) ("**S+B Finanz**"), un contrat d'achat d'actions relatif à l'acquisition de 24'170'926 Actions S+B, correspondant à 20.46% des Actions S+B émises ("**Contrat d'achat d'actions**"), et avec S+B KG et SCHMOLZ+BICKENBACH Holding AG, Wil/SG (CH) ("**S+B Holding**"), un accord conditionnel relatif à l'acquisition d'une participation d'un total de 4.83% dans S+B SA (correspondant, à ce jour, à 5'702'887 Actions S+B) ("**Accord d'acquisition conditionnel**"). Le prix de vente stipulé dans le Contrat d'achat d'actions et dans l'Accord d'acquisition conditionnel s'élève à CHF 2.40 par Action S+B. Le Contrat d'achat d'actions a été exécuté après l'assemblée générale ordinaire de S+B SA du 28 juin 2013 (l'"**Assemblée générale**"), de sorte que Venetos détient une participation de 20.46% dans S+B SA.

En outre, le 28 juin 2013, Venetos a conclu une convention d'actionnaires (la "**Convention**") avec S+B KG ainsi que les sociétés Schmolz+Bickenbach Beteiligungs GmbH & Co. KG, Düsseldorf (D), S+B GmbH, SCHMOLZ+BICKENBACH Stahlcenter AG, Wil/SG (CH), S+B Holding et S+B Finanz, qui font partie du groupe de sociétés de S+B KG (S+B KG, conjointement avec ces sociétés qu'elle contrôle et qui lui sont liées, le "**Groupe S+B KG**"). Dans ladite Convention, Venetos et le Groupe S+B KG règlent leurs droits et obligations réciproques concernant leurs participations respectives dans S+B SA à hauteur de 25.29% (participation convenue de Venetos après l'exécution de l'Accord d'acquisition conditionnel) et de 15.17% (participation convenue du Groupe S+B KG après l'exécution de l'Accord d'acquisition conditionnel), notamment quant à la composition du conseil d'administration de S+B SA. L'exécution du Contrat d'achat d'actions entraîne l'entrée en force de la Convention, avec pour conséquence que Venetos et le Groupe S+B KG sont désormais considérés comme agissant de concert en sens de l'art. 32 LBVM et doivent présenter une offre obligatoire aux actionnaires, laquelle fait l'objet de la présente annonce préalable.

Il est prévu de soumettre l'Offre aux modalités principales suivantes:

a. Objet de l'Offre

L'Offre porte sur toutes les Actions S+B cotées en mains du public, à l'exception des 47'796'847 Actions S+B que détiennent Venetos et le Groupe S+B KG qui agit de concert avec celle-ci. Avant que l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée générale de S+B SA ne soit exécutée, l'Offre vise ainsi 70'328'153 des 118'125'000 Actions S+B cotées à ce jour.

L'Offre porte également sur les Actions S+B qui seront nouvellement émises dans le cadre de l'augmentation de capital décidée par l'Assemblée générale de S+B SA, dans la mesure où ces nouvelles Actions S+B ne sont pas souscrites par Venetos et par le Groupe S+B KG qui agit de concert avec celle-ci.

L'Offre ne s'étend pas aux Actions S+B détenues par S+B SA ou l'une de ses filiales.

b. Prix offert

Le prix offert s'élève à **CHF 2.85** nets par Action S+B d'une valeur nominale de CHF 3.50 ("**Prix offert**"). Le Prix offert sera réduit, respectivement ajusté à raison du montant brut de tous éventuels effets de dilution affectant l'Action S+B qui interviendraient avant l'exécution de l'Offre.

On entend notamment par effets de dilution, tous paiements de dividendes et distributions d'autre nature, tels qu'*augmentations de capital*, remboursements de capital, scissions ainsi que toute émission, attribution ou exercice d'instruments financiers et autres droits de tout genre relatifs à l'acquisition d'Actions S+B.

Le Prix offert de CHF 2.85 nets par Action S+B correspond au cours moyen des transactions en bourse des 60 jours de bourse précédant la publication de l'annonce préalable, calculé en fonction de la pondération des volumes. L'Action S+B est considérée comme titre liquide pour les besoins de l'application des règles boursières sur le prix minimum.

L'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels décidée par l'Assemblée générale est, en particulier, considérée comme effet de dilution propre à entraîner une diminution du Prix offert, pour autant que l'effet de dilution qui en découle intervienne avant l'exécution de l'Offre. Le Prix offert après une telle augmentation de capital sera calculé au moyen d'une méthode consistant à ajuster le Prix offert avant l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels à concurrence de l'effet de dilution résultant de l'émission des nouvelles actions. Concrètement, le calcul d'un tel ajustement du Prix offert en cas d'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels s'opèrera comme suit:

Prix offert après l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels =

$$\frac{AP + EP * \left(\frac{A}{N} \right)}{\frac{A+N}{N}}$$

AP = Prix offert avant l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels, soit CHF 2.85

EP = Prix d'émission des actions nouvellement émises dans le cadre de l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels

A = Nombre d'actions nouvellement émises dans le cadre de l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels

N = Nombre d'actions existant avant l'augmentation de capital avec droits de souscription préférentiels

Pour autant que l'augmentation de capital de S+B SA soit effectivement exécutée telle que décidée par l'Assemblée générale de S+B SA, soit (sur la base d'un rapport de souscription 2:7) par l'émission de 413'437'500 nouvelles Actions S+B au total (d'une valeur nominale de (nouvellement) CHF 0.80 chacune) à un prix d'émission de CHF 0.80 par nouvelle Action S+B, le Prix offert ajusté en fonction de l'effet de dilution s'élèvera à **CHF 1.26** nets par Action S+B d'une valeur nominale de (nouvellement) CHF 0.80.

Venetos publiera vraisemblablement le Prix offert ajusté le premier jour de bourse qui suivra le jour de cotation des nouvelles Actions S+B, annoncé pour le 10 juillet 2013 par S+B SA.

c. Durée de l'Offre

Venetos publiera le prospectus d'offre vraisemblablement le 12 juillet 2013 et maintiendra vraisemblablement l'Offre ouverte à l'acceptation pendant 20 jours de bourse. Par conséquent, à l'échéance du délai de carence de 10 jours de bourse, l'Offre sera vraisemblablement ouverte à l'acceptation du 29 juillet 2013 au 26 août 2013, 16h00 HEC, ("**Durée de l'Offre**"). Venetos se réserve le droit de prolonger la Durée de l'Offre une ou plusieurs fois.

Si l'Offre aboutit, un délai supplémentaire de vraisemblablement 10 jours de bourse pour l'acceptation ultérieure de l'Offre sera accordé après l'expiration de la Durée de l'Offre (éventuellement prolongée).

d. Conditions

L'Offre sera vraisemblablement soumise aux conditions suivantes:

- i) S+B SA n'a, par décision d'une assemblée générale, (i) décidé ou autorisé aucune scission par séparation, aucun transfert de patrimoine, ni aucune autre acquisition ou cession de valeurs patrimoniales (x) à un prix ou une contre-valeur de plus de EUR 242 millions au total (correspondant à environ 10% de la valeur des actifs de S+B SA affichés dans le rapport de gestion 2012) ou (y) contribuant au total pour plus de EUR 16 millions à l'EBITDA (soit 10% de l'EBITDA consolidé avant frais de restructuration de S+B SA pour l'exercice 2012), ni (ii) décidé ou autorisé aucune fusion ou scission par division, ni (iii) introduit dans les statuts de S+B SA aucune restriction relative au transfert des actions ou à l'exercice des droits de vote.
- ii) En tant que besoin, les autorités de la concurrence compétentes ont approuvé la reprise de S+B SA par Venetos ou ont octroyé une confirmation d'exemption, respectivement tous les délais d'attente à cet égard sont échus ou ont fait l'objet d'une mise à terme, sans qu'il n'ait été imposé d'obligations à Venetos ou à une société affiliée à Venetos ou encore à S+B SA, ou que l'approbation, respectivement l'exemption, ait été assortie de conditions ou de charges, qui, prises individuellement ou en conjonction avec d'autres événements ou circonstances, seraient susceptibles, de l'avis d'une société de révision ou banque d'affaires indépendante de renommée internationale mandatée par Venetos, d'entraîner pour Venetos ou S+B SA (y compris leurs sociétés-sœurs et les sociétés faisant directement ou indirectement partie de leurs groupes de sociétés respectifs) une des conséquences suivantes:
 - a. une réduction du chiffre d'affaires annuel consolidé d'un montant, respectivement d'une contre-valeur de EUR 180 millions (correspondant à 5% du chiffre d'affaires consolidé de S+B SA au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2012) ou plus;

- b. une baisse de l'EBITDA annuel consolidé d'un montant, respectivement d'une contre-valeur de EUR 16 millions (correspondant à 10% de l'EBITDA consolidé avant frais de restructuration de S+B SA au cours de l'exercice ayant pris fin le 31 décembre 2012) ou plus; ou
 - c. une réduction des fonds propres consolidés d'un montant, respectivement d'une contre-valeur de EUR 65 millions (correspondant à 10% des fonds propres consolidés y compris participations sans influence dominante de S+B SA au 31 décembre 2012) ou plus.
- iii) Il n'est rendu ou émis aucune décision judiciaire, administrative ou autre ordre d'une autorité qui interdise ou déclare inadmissible la présente Offre ou son exécution.

Venetos se réserve le droit de renoncer, en tout ou en partie, à une ou plusieurs de ces conditions.

Restrictions à l'Offre

L'Offre décrite dans la présente annonce préalable n'est faite ni directement ni indirectement dans un Etat ou dans une juridiction dans lequel/laquelle une telle offre serait illicite ou enfreindrait de toute autre manière les lois ou réglementations applicables, ou qui exigerait de la part de Venetos Holding AG, Zurich, Suisse, une modification des termes ou conditions de l'Offre de quelque manière que ce soit, l'introduction d'une requête supplémentaire ou des démarches additionnelles auprès d'autorités étatiques, régulatrices ou judiciaires. Il n'est pas prévu d'étendre l'Offre à de tels Etats ou juridictions. Les documents relatifs à l'Offre ne doivent pas être distribués ni envoyés dans de tels Etats ou juridictions. Ces documents ne doivent pas être utilisés pour solliciter l'acquisition de titres de participation de Schmolz+Bickenbach SA, Emmen, Suisse, par des personnes dans ces Etats ou juridictions.

The public tender offer described in this pre-announcement (the Offer) is not being and will not be made, directly or indirectly, in any country or jurisdiction in which such Offer would be considered unlawful or otherwise violate any applicable laws or regulations, or which would require Venetos Holding Ltd., Zurich, Switzerland, to change or amend the terms or conditions of the Offer in any way, to make any additional filing with any governmental, regulatory or other authority or take any additional action in relation to the Offer. It is not intended to extend the Offer to any such country or jurisdiction. Documents relating to the Offer must neither be distributed in any such country or jurisdiction nor be sent into such country or jurisdiction. Such documents must not be used for the purpose of soliciting the purchase of any securities of Schmolz+Bickenbach Ltd., Emmen Switzerland, by anyone in any such country or jurisdiction.

Informations supplémentaires

Des informations supplémentaires, en particulier, vraisemblablement à partir du 12 juillet 2013, le prospectus d'offre, sont disponibles sur <http://www.renova.ru/en/> et seront publiées le, ou autour du 12 juillet 2013 dans la *NZZ* (en allemand) et dans *Le Temps* (en français).

Action nominative de Schmolz+Bickenbach SA

Numéro de valeur	ISIN	Symbole de valeur
579566	CH0005795668	STLN

Conseiller financier et banque mandatée: UBS SA

Zurich, le 28 juin 2013